

- Alternance
- RNCP Niveau 5
- Code RNCP : 38380
- Année 2024-2026
- 2 ans

BTS Professions immobilières

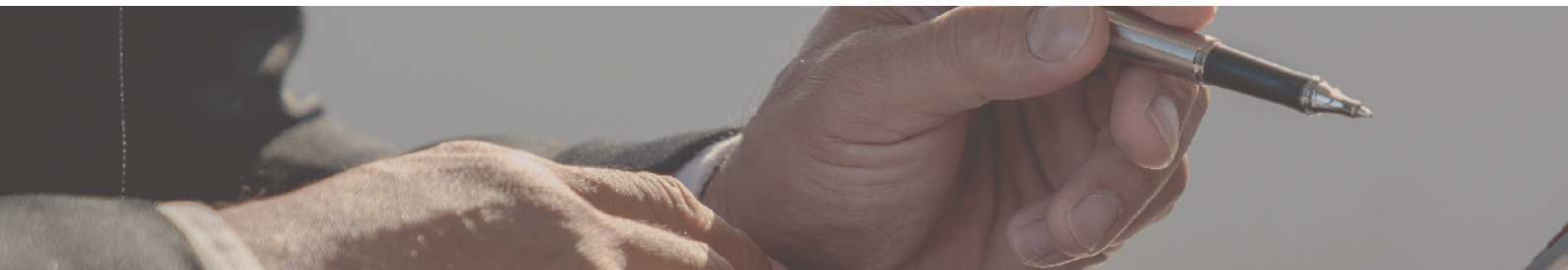
PRÉSENTATION

Le titulaire du BTS PI exerce ses missions dans trois pôles principaux d'activités : les activités de location de biens immobiliers, de gestion de copropriétés et de vente immobilière.

Pour les activités de location, il est en responsabilité d'un portefeuille de biens, pour lequel : il conseille et accompagne les propriétaires bailleurs ainsi que les locataires et il assure la mise en location et/ou la gestion locative.

Pour les activités de gestion de copropriété, il occupe un poste d'assistant ou bien de gestionnaire : il participe, sous l'autorité d'un gestionnaire, à la gestion de copropriétés et il est en autonomie pour la gestion courante d'un portefeuille de copropriétés.

Pour les activités de vente, Il met en relation vendeurs et acquéreurs de biens immobiliers sous un statut de salarié ou d'indépendant



PRÉREQUIS

Le BTS PI est accessible de préférence après un baccalauréat général, baccalauréat technologique STMG, bac Pro commerce, bac pro gestion-administration.

MÉTHODES

Les méthodes mobilisées incluent un face-à-face pédagogique, des mises en situation répétées, une participation active, des exercices pratiques et des outils d'analyse. Les apports méthodologiques sont illustrés par des exemples puis appliqués en situation pour favoriser l'apprentissage efficace.

MODALITÉS

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Séances de formation en salle
- Séances de formation hybrides
- Étude de cas

ÉVALUATION ET SUIVI

- Les acquis et la progression sont évalués en continu par des contrôles sur table et des rendus.
- La validation du diplôme est soumise aux modalités d'examen.

POURSUITE D'ÉTUDES

- Licence de métiers de l'immobilier, droit de l'immobilier, ...
- Bachelor immobilier
- École de commerce

Il existe des écoles spécialisées en immobilier ainsi que des réseaux d'agences immobilières ayant créé des écoles-entreprises. Dans ces écoles, vous pourrez trouver des spécialisations de bac+3 à bac+5 afin d'approfondir votre formation et de devenir un spécialiste de l'immobilier.

MÉTIERS - DÉBOUCHÉS

Les emplois occupés reprennent les trois grandes activités.

En location :

- Négociateur, conseiller ou la conseillère
- Gestionnaire, gestionnaire locatif

En gestion de copropriété :

- Assistant de copropriété
- Gestionnaire principal

En vente :

- Négociateur
- Conseiller

VOIES D'ACCÈS

- Alternance :
 - Statut salarié.e en contrat de professionnalisation
 - Statut salarié.e. en contrat d'apprentissage
- VAE nous consulter

RYTHME

- 1 semaine en centre de formation
- 1 semaine en entreprise

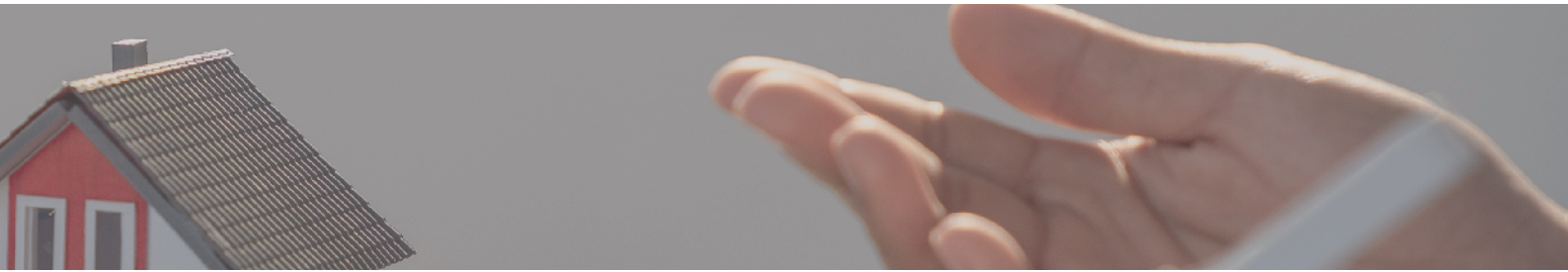
DURÉE

ORGANISATION DE L'ALTERNANCE

- 1350 h en 2 ans dans le cadre d'un contrat d'apprentissage
- 1100 h en 2 ans dans le cadre d'un contrat de professionnalisation

PROGRAMME

- Conduite du projet immobilier du client en vente et/ou location
- Administration des copropriétés et de l'habitat social
- Conseil en gestion du bâti dans le contexte de changement climatique
- Construction d'une professionnalité dans l'immobilier
- Environnement juridique et économique des activités immobilières
- Culture générale et expression
- Langue vivante étrangère : Anglais



ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

LE COORDINATEUR DE LA FILIÈRE :

Il prend en charge le recrutement des apprenants, l'individualisation de leur parcours de formation, la coordination des groupes et le suivi individuel tout au long du parcours. Il garantit l'articulation et la fluidité du parcours de formation individualisé de chacun.

LE FORMATEUR-ICE RÉFÉRENT DU DISPOSITIF :

Il est le garant technique de la formation et gère au quotidien la formation.

LES FORMATEURS TECHNIQUES :

Ils sont experts dans leur domaine d'intervention.

LE RÉFÉRENT HANDICAP :

Il s'assure de la faisabilité organisationnelle (horaires, rythme), matérielle et pédagogique (aides humaines, supports pédagogiques adaptés) pour les personnes en situation de handicap en formation.

ADMISSION

Admission après test, étude du dossier de candidature et entretien. Jusqu'à 15 jours avant le début de la formation.

COÛT FORMATION

En Alternance, la formation est prise en charge par l'OPCO de l'entreprise. L'étudiant n'a aucun frais. Ni frais de dossier, ni frais de scolarité.

ACCESSIBILITÉ

Nos locaux sont accessibles PMR. Pour toute situation de handicap merci de nous contacter pour envisager la faisabilité.

Contact :

contactchambéry@cifep.fr
04 80 81 98 30

contactlyon@cifep.fr
04 27 02 74 68



CIFEP Chambéry
256 rue François Guise
73000 Chambéry

CIFEP Lyon
30 rue de la Baisse
69100 Villeurbanne

www.cifep.fr

Plus d'infos
sur notre site internet :

